



## Peertube, création d'un compte

Peertube est un service mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse qui permet de déposer, d'héberger et de consulter des média audios et vidéos. Il répond aux conditions préconisées dans le cadre du règlement général de la protection des données (RGPD).

<https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/peertube>

### Création d'un compte Peertube

La demande de création de compte Peertube se fait depuis la plateforme d'assistance Verdon : <http://assistance.ac-aix-marseille.fr/>.

Une fois authentifié, vous cliquez sur « Numérique éducatif », « SNP—services numériques partagés », puis « PeerTube ».

### Charte de bonnes pratiques

Vous devez prendre connaissance du [guide de bonnes pratiques](#).

Chaque établissement qui fait la demande d'une création de compte dispose d'une chaîne au format : <type etab>.<nom>.<ville>@tube.ac-aix-marseille.fr (bannir les accents !)

Pour un compte **enseignant** : vous devez indiquer le nom que portera le compte en respectant le modèle : **prenom.nom.discipline** (ou maternelle ou élémentaire pour le 1er degré), donc sur le modèle de l'adresse académique.

Il sera ensuite possible d'être plus précis dans le 'Nom affiché' que vous pourrez saisir dans l'interface de Peertube, en respectant un maximum de 50 caractères.

### Je crée ma demande

Dans l'onglet « Je crée une demande », vous précisez le nom de la chaîne, dans le respect du modèle indiqué dans la charte (1). La demande sera prise en charge dans les meilleurs délais.



Lien : <https://frama.link/guide-peertube>

